

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères

Arrêté du 30 août 2017

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des adjoints administratifs de chancellerie**

NOR : EAEA1725090A

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2015 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs de chancellerie ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Michèle VAUMORON, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe de chancellerie à compter du 1^{er} septembre 2017, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, au titre de l'ASAM-UNSA, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs de chancellerie, en remplacement de Mme Brigitte BLAIN-PAILLEY.

Article 2

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le

Pour le ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL